

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SERVICE DE L'ASILE

Paris, le 21 JAN 2013

Le ministre de l'intérieur

à

Messieurs les préfets de région

Mesdames et Messieurs les préfets de département

**Objet :** Addendum à la circulaire NOR INTV1239047 du 9 novembre 2012 concernant les appels à projets départementaux relatifs à la création de 1 000 nouvelles places de centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) en 2013.

La circulaire NOR INTV1239047 du 9 novembre 2012 concernant les appels à projets départementaux relatifs à la création de 1 000 nouvelles places de centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) en 2013 vous a été transmise par voie électronique le jour de sa signature.

Suite à la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 10 et 11 décembre derniers, le Gouvernement a décidé de porter à 4 000 le nombre de places de CADA supplémentaires, augmentant ainsi la capacité totale du parc à 25 410 places.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013, 2 000 nouvelles places de CADA seront créées dans le cadre de l'appel à projet déjà lancé, et non pas 1 000 comme annoncé dans la circulaire visée en objet. Cette modification n'entraîne aucun changement dans les dates limites de dépôt des dossiers et de communication des projets sélectionnés à l'administration centrale. Vous informerez les candidats à l'appel à projets de ces modifications.

1 000 places supplémentaires seront en outre créées au 1<sup>er</sup> décembre 2013. De nouveaux appels à projets départementaux seront lancés à cette fin, selon des instructions qui vous seront communiquées.

Enfin, les 1 000 places supplémentaires restantes seront ouvertes au cours du second semestre 2014.

Le service de l'asile reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le ministre et par délégation,  
Le secrétaire général à l'immigration et à l'intégration



Luc Derepas